



Mozart - Beethoven - Weber - Schubert - Mendelssohn - Schumann - Brahms - Liszt - Wagner - Bruckner - Mahler - Dvořák - Holst - Sibelius - Strauss - **Berlioz** - Tchaikovsky - Rachmaninoff - **Prokofiev** - Chostakovitch - Debussy - Ravel - Milhaud - Webern - Berg - **Bartók** - Szymanowski - **Barber** - Copland - Messiaen - Ligeti - Berio - Kodály - **EMAD 2021-2022** - Suk - Stroppa - Rebecca Saunders - **Wynton Marsalis** - Mozart - **Beethoven** - Weber - Schumann - Schumann - Brahms - Liszt - Wagner - Bruckner - Mahler - Berlioz - Fauré - **Stravinski** - Dvořák - Strauss - Tchaikovsky - **Rachmaninoff** - Stravinski - Prokofiev - Chostakovitch - Debussy - Ravel - Poulenc - Webern - **Berg** - Bartók - Szymanowski - Barber - Copland - Messiaen - Ligeti - Berio - Kodály - Magnus Lindberg - John Adams - Unsuk Choi - Stroppa - Rebecca Saunders - Wynton Marsalis

SOMMAIRE



LES COURS DE MUSIQUE
PAGE 2

AUTRES DISCIPLINES
PAGE 3

INSCRIPTIONS
PAGE 4

ÉVEIL MUSICAL
PAGE 5

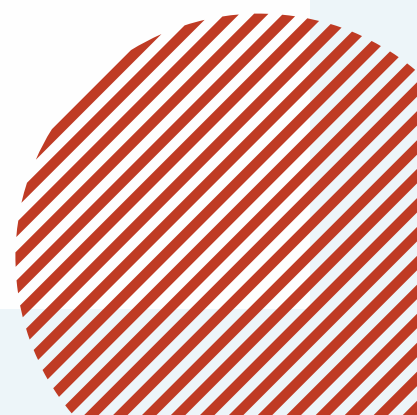
CURSUS CONSERVATOIRE
PAGE 6

PARCOURS LIBRE
PAGE 7

NOUVEAUTÉS
PAGE 8

PROTOCOLE SANITAIRE
PAGE 10

LOCAUX ET MATÉRIELS
PAGE 12





LES COURS DE **MUSIQUE**

ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical est un programme adapté aux enfants d'âge préscolaire et du 1er cycle du primaire. À ce niveau, l'enseignement se fait en groupe. Toutefois, la progression individuelle de chaque enfant dans son cheminement musical est respectée et encouragée, particulièrement lors des ateliers de découverte qui permettront d'orienter l'élève et/ou ses parents dans le choix d'un instrument.

PARCOURS CONSERVATOIRE

L'apprentissage d'un instrument dure toute une vie mais c'est sur des bases solides qu'il faut construire son rapport à l'instrument, seul outil du musicien. Le parcours conservatoire propose un enseignement de haut niveau, avec des professeurs expérimentés, et se ponctuant d'auditions, de concerts, qui permettront à chaque élève de construire sa voix, un style, en se confrontant à la scène.

PARCOURS LIBRE

Le parcours libre est destiné à tous les mélomanes, musiciens amateurs ou encore apprentis comédiens qui souhaitent se perfectionner avec des cours dispensés par des professeurs indépendants membres de la plateforme EMAD. Les modalités et règlement des cours sont à voir avec le professeur. La qualité de l'apprentissage est garantie mais il se déroule sous une forme allégée, sans examens et surtout, sur mesure !

AUTRES DISCIPLINES

THÉÂTRE

Lors des cours de théâtre les étudiants feront l'inventaire des compétences techniques et artistiques des comédiens tout en réalisant un véritable travail sur l'imaginaire, le mouvement, et la déclamation. A travers des exercices de mise en confiance, de respiration et de diction, chaque élève saura trouver sa place sur scène. Au delà d'une fine analyse de textes de théâtre classique, moderne ou contemporain, le cours vise à initier les participants au jeu d'acteur dans sa totalité.

THÉÂTRE HANDICAP

Une approche pédagogique active permettant d'éprouver rapidement le véritable plaisir du jeu théâtral. Un accompagnement personnalisé pour apprendre à mieux se connaître, améliorer son expression orale, développer sa confiance en soi, ses capacités d'écoute, et son rapport à l'espace. Les cours se font en petit groupe pour que le professeur puisse encadrer chaque élève et chacun avance à son rythme. Les étudiants participent aussi aux spectacles organisés dans la saison culturelle de l'EMAD.

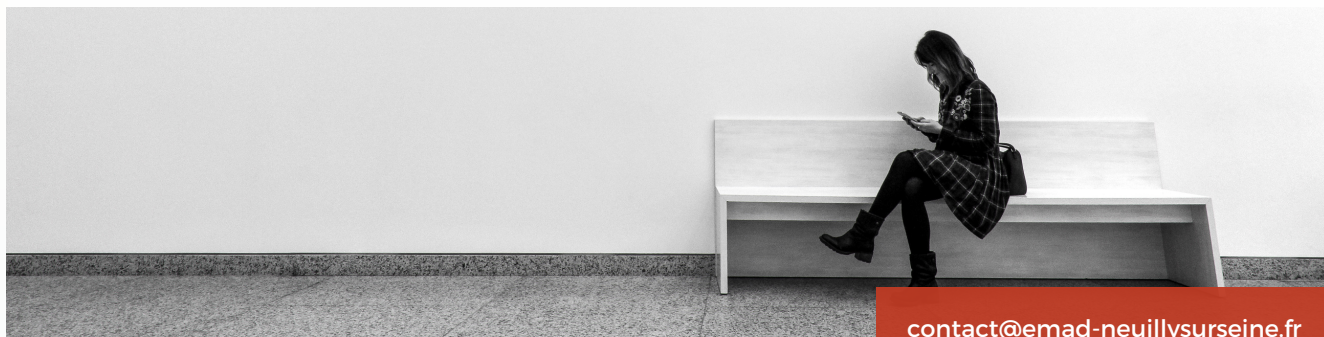
CHORALE

Une chorale adulte propose aux Neuilléens de se perfectionner dans l'art du chant et plus particulièrement de l'harmonie vocale. Cet atelier hebdomadaire vise à établir les fondamentaux du chant choral tout en s'amusant.

La posture, le souffle, l'articulation et la pose de voix mais aussi l'assurance et l'expressivité, sont travaillés pour construire petit à petit une harmonie générale. Ariel Alonso dirige la chorale depuis les débuts de l'EMAD et chaque année on découvre du répertoire d'ici et d'ailleurs, mais aussi d'autres passionnés.



LA PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS



contact@emad-neuillysurseine.fr
01 58 83 53 65

Les inscriptions se font en deux temps. En premier lieu l'élève doit remplir le formulaire des inscriptions pédagogiques, ce qui nous permet de créer votre "Profil élève". Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un mail de confirmation qui validera votre inscription pédagogique.

ATTENTION, L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE N'ASSURE EN AUCUN CAS UNE PLACE DANS LE COURS DEMANDÉ PAR L'ÉLÈVE. SEULEMENT LE PAIEMENT DES COURS ET DE LA COTISATION DE L'EMAD FINALISE LA PROCÉDURE.

Une fois cette étape accomplie, L'EMAD vous proposera un ou plusieurs créneaux, selon les disciplines choisies. Pour les élèves en cursus conservatoire, un ou plusieurs créneaux de formation musicale leur seront également proposés. Il sera aussi demandé aux étudiants s'ils souhaitent s'inscrire en cours de musique de chambre (sur la base du volontariat). Dans tous les cas, nous nous efforcerons de vous attribuer les créneaux qui correspondent aux choix émis lors de l'inscription pédagogique.

Une fois les cours sélectionnés, les créneau et professeurs attribués il suffira de se connecter à votre compte sur le site de l'EMAD, à l'aide de l'identifiant et du mot de passe qui vous sera transmis. Vous y trouverez un résumé de votre demande pour l'année 2021-2022 et vous pourrez régler en ligne les frais de scolarité. Les frais de scolarité peuvent également se régler en deux fois (à chaque début de semestre) et/ou en déposant un chèque aux bureaux de l'EMAD à la maison de la musique.

ATTENTION, LES ÉLÈVES SOUHAITANT PASSER DU PARCOURS LIBRE AU CURSUS CONSERVATOIRE DEVRONT PASSER UNE AUDITION AVANT DE POUVOIR FINALISER LEUR INSCRIPTION ADMINISTRATIVE.

Les places en cursus conservatoire, et en général partent assez rapidement. La politique de l'EMAD en ce qui concerne les priorités lors de la réservation de créneaux est la suivante:

Les élèves déjà inscrits pour l'année précédente, soit l'année scolaire 2020 - 2021 sont prioritaires. Les nouveaux arrivants seront traités dans l'ordre d'arrivée.

ATTENTION, LES ÉLÈVES N'AYANT PAS TROUVÉ DE CRÉNEAU LORS DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES SERONT SUR LISTE D'ATTENTE ET POURRONT S'INSCRIRE SI DES PLACES DEVIENNENT DISPONIBLES AVANT LE 27 SEPTEMBRE



ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical encadre l'apprentissage de la musique basé sur le chant et l'initiation au rythme à l'aide de diverses méthodes ce, avec ou sans l'étude d'un instrument. Il n'y a pas d'examens théoriques ou instrumentaux dans ce volet, et les cours seront dispensés dans les locaux de l'EMAD, soit à la Maison de la Musique, soit à l'hôtel Arturo Lopez.

L'éveil musical se fait en deux temps:

- tout d'abord a travers le jardin d'éveil, un cours collectif pour développer l'écoute, le sens du rythme et pour s'amuser tout en apprenant les fondamentaux et stimulant la créativité de l'enfant. Le jardin d'éveil musical a lieu tous le mercredi.
- Puis des ateliers hebdomadaires de découverte d'instruments, qui permettront à chaque enfant de découvrir, tous les instruments proposés à l'EMAD, guidés par des professeurs. Ces ateliers se déroulent le mercredi de 14h à 14h30 et de 14h30 à 15H

Les deux formules sont construites sur la même base de 30 semaines d'enseignement, ce qui correspond à l'année scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires)



JARDIN / ATELIER

400 €



CURSUS CONSERVATOIRE

Le cursus conservatoire propose un enseignement complet, sur la base de cours individuels et d'un accompagnement personnalisé. L'apprentissage d'un instrument est inclus dans un programme pédagogique comprenant de la formation musicale, mais aussi de la pratique collective, des master classes, auditions, concerts et examens.

Un bureau d'orientation est aussi accessible à tous les étudiants, surtout ceux exprimant le souhait de devenir des artistes à temps plein ou de se diriger vers un conservatoire.

L'enseignement se divise en 3 cycles, d'une durée chacun de deux à 4 ans. Chaque cycle représente une étape spécifique de l'apprentissage musical, depuis la découverte physique de l'instrument jusqu'à une compréhension plus large et approfondie de diverses techniques et répertoires..

Les formules indiquées incluent 30 semaines de cours (instrument + formation musicale + la cotisation de l'EMAD) de 30 / 45 et 60mn respectivement.

Ce parcours est diplômant et permettra à des jeunes musiciens de poursuivre leurs études musicales dans un conservatoire communal, départemental, ou régional. Les disciplines proposées sont :

1ER CYCLE

680 €

Violon / Violoncelle

Flûte traversière / Flûte à bec

2ÈME CYCLE

800 €

Piano

Batterie / Saxophone

3ÈME CYCLE

920 €

Harpe

Théâtre / Chorale



PARCOURS LIBRE

Le parcours libre est destiné à tous les mélomanes souhaitant découvrir un instrument de musique. ce parcours s'établit sur une base de cours individuels dispensés par des professeurs indépendants, les étudiants peuvent aussi choisir parmi d'autres disciplines qui les intéressent, en construisant ainsi un programme de cours personnalisé.

Ce parcours n'est pas certifiant, et les étudiants n'auront pas accès aux cours de formation musicale ou de musique de chambre.

En tant que membres de l'association, les étudiants pourront profiter des équipements et participer aux représentations de la saison artistique organisée par l'EMAD. Les étudiants pourront également s'inscrire en utilisant la plateforme de l'EMAD qui recense les professeurs indépendants de musique de Neuilly-sur-Seine. Chaque année représente 30 semaines de cours d'une durée au choix de 30mn / 45mn / 1h

Les cours sont accessibles à tous, et sous diverses formes (Cours annuels, stages, ateliers). Les disciplines suivantes sont en revanche les seules disponibles en cours annuels. Les formules indiquées incluent 30 semaines de cours + la cotisation de l'EMAD

30 MN

720 €

Violon / Violoncelle

Flûte traversière

45 MN

900 €

Piano / Piano Jazz

Batterie

60 MN

1100 €

Guitare

Théâtre / Chant

QUELLES SONT LES GRANDES NOUVEAUTÉS ?

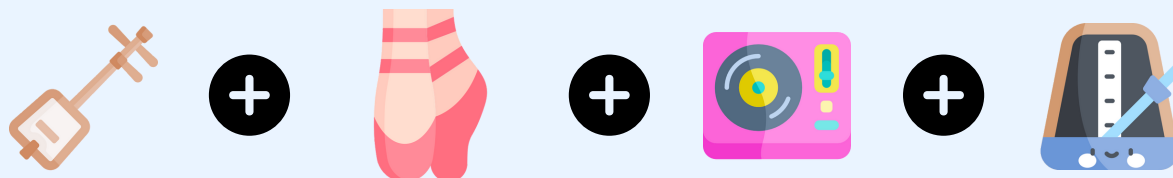
PLUS D'ÉVEIL MUSICAL



Cette année l'EMAD ouvre plus de classes d'éveil musical, pour continuer à proposer un enseignement de qualité mais aussi un moment ludique et stimulant pour les plus petits. Retrouvez aussi des ateliers thématiques et des pédagogies innovantes tout au long de l'année pendant les ateliers éphémères organisés pendant les vacances scolaires.

Nous espérons bientôt pouvoir proposer des ateliers d'initiation musicale plus approfondie à l'intention des adultes. Si cela est susceptible de vous intéresser, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Votre avis compte et nous sommes à l'écoute de vos suggestions.

DES MASTERCLASSES ET ATELIERS ÉPHEMÈRES



L'EMAD ouvrira cette année un nouveau modèle de cours, non plus annuel mais sur des temps plus courts, pour différents publics, qui jusque là ne pouvaient pas s'inscrire en cursus conservatoire ou en parcours libre. Les places pour les "ateliers éphémères" seront limitées donc pensez à vous inscrire dès que possible! L'équipe pédagogique de l'EMAD sera aussi très heureuse d'accueillir cette année des professeurs invités qui viendront partager leur expérience, leur savoir-faire.

DES ACTIVITES PENDANT LES VACANCES !



A partir de mai 2022, l'EMAD ouvrira de nouveaux ateliers pendant l'été pour permettre aux musiciens de continuer à se perfectionner, en recevant des professeurs invités, en organisant des rencontres, des petits concerts improvisés et autres activités. Enfin, les étudiants qui voudront à la suite de leur études à l'EMAD, s'inscrire dans un conservatoire départemental ou régional pourront participer à des classes supplémentaires pendant l'été pour préparer les concours d'entrée de la rentrée. L'EMAD c'est aussi les membres qui la composent, alors n'hésitez pas à rejoindre le conseil de classe pour nous faire parvenir vos idées!

DE LA PRATIQUE COLLECTIVE, DES SPECTACLES



Alors que le confinement est derrière nous et la distanciation sociale est toujours de mise, les cours de pratique collective sont ouverts. Les musiciens qui souhaiteront s'inscrire devront, (comme pour tous les autres cours de l'EMAD) être détenteur du Passe Sanitaire. Un nouveaux cours de musique de chambre est proposée dès la rentrée 2021-2022.

Enfin, en fin d'année scolaire l'EMAD organisera comme d'habitude plusieurs concerts, dans le cadre de sa saison culturelle mais un grand gala également qui réunira, nous l'espérons les anciens et nouveaux élèves de l'EMAD

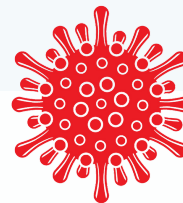
L'EMAD SUR LES RESEAUX SOCIAUX



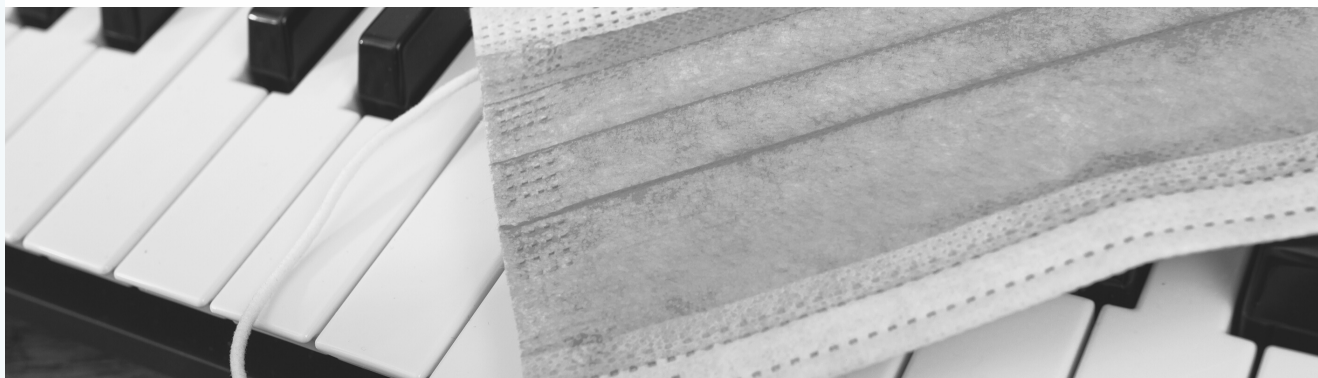
Retrouvez les dernières actualités de l'Ecole de Musique et d'Art Dramatique mais aussi d'autres évènements culturels de Neuilly-sur-Seine sur les réseaux sociaux. Vous pourrez ainsi revoir des concerts que vous auriez pu manquer ou liker les photos de vos proches sur scène!

ANNEXE





PROTOCOLE SANITAIRE ET **CONSEILS**



Les cours

A la suite de l'annonce de la réouverture progressive des conservatoires à compter du 19 mai 2021, l'EMAD se prépare à accueillir l'ensemble des élèves, quel que soit le niveau pour toutes les disciplines individuelles et collectives, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Cela impliquera malheureusement cette année le **passé sanitaire obligatoire pour tous les élèves de l'EMAD de moins de 12 ans (au 30 août 2021)**

Le centre de vaccination des Sablons reste ouvert pour les élèves souhaitant acquérir le Passe Sanitaire.

Des règles simples

Le passé sanitaire doit pouvoir être présenté à l'entrée des établissements avant chaque cours. Les contrôles seront effectués soit par un agent d'accueil soit directement par le professeur.

Les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas inscrire leurs enfants ou à ne pas se présenter au Conservatoire en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre au Conservatoire. Ils en informent l'établissement qui constatera les absences et reportera les cours dans la mesure du possible. Tous les membres de l'équipe pédagogique et administrative de l'EMAD doivent appliquer et veiller au respect des règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments n'est pas interdit sous réserve de détention du Passe sanitaire. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. Un affichage des consignes et signalisations spécifiques est présent dans l'établissement.

Prenez soin de votre bien-être mental

Contactez à tout moment l'administration qui pourra ainsi vous accompagner. Des masques et gels hydroalcooliques sont disponibles à l'accueil. Les épidémies sont un moment stressant et angoissant pour tout le monde. Nous sommes là pour vous soutenir !



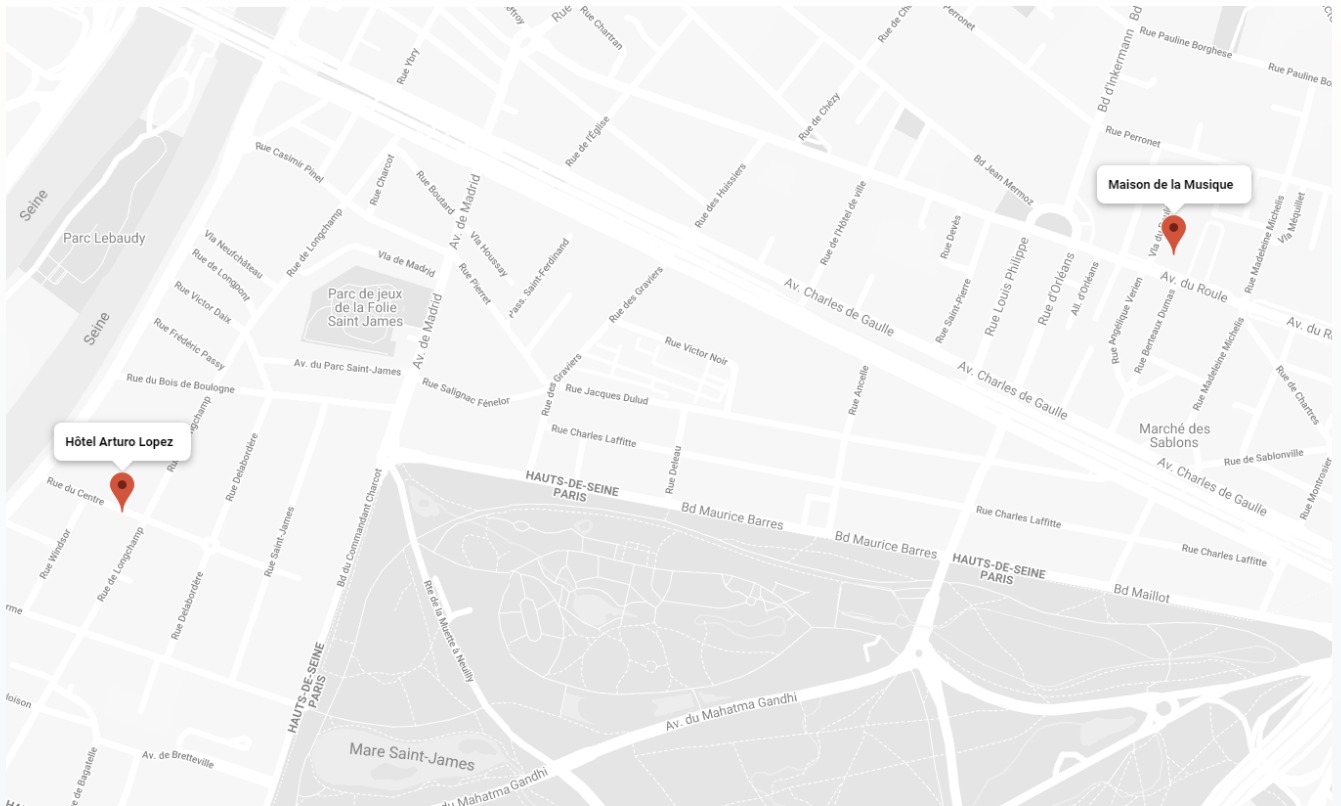
Nous demandons à tous les élèves, et à tous les membres du personnel, visiteurs, etc ... de bien respecter les règles en vigueur, jusqu'à ce que l'administration communique de nouvelles consignes ou que le gouvernement décrète l'arrêt des mesures d'urgence sanitaire

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de répétition ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée seront aérés par les équipes le matin avant l'arrivée des élèves, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 6 heures. En cas de ventilation mécanique, il s'agit de s'assurer de son bon fonctionnement et de son entretien.

L'EMAD organisera le déroulement de la journée et des activités pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements. Les arrivées et départs seront particulièrement étudiés pour limiter au maximum les croisements. Les professeurs ainsi que les élèves devront porter un masque durant tous leurs déplacements en intérieur. N'hésitez pas à demander au personnel de l'EMAD du matériel si nécessaire.

LOCAUX ET MATÉRIELS



MAISON DE LA MUSIQUE

Installée dans l'aile gauche du Théâtre des Sablons, la Maison de la Musique est entièrement dédiée à la pratique musicale et théâtrale. C'est ici que sont installés les bureaux de l'EMAD mais aussi que se déroulent de nombreux cours d'instrument, en cursus conservatoire ou en parcours libre. Neuf studios équipés et disponibles sont disponibles à la location. Vous pourrez y accéder en les réservant sur le site de la mairie. Certains cours seront également dispensés dans les écoles Charcot et Peretti

HÔTEL ARTURO LOPEZ

Avant de vendre l'hôtel particulier qu'il a fait construire, Paul Rodocanachi y reçoit de nombreux intellectuels et artistes tels Rodin, Matisse et Zadkine. Arturo Lopez-Willshaw qui en deviendra propriétaire, remaniera profondément l'architecture. Sa dernière création dans son hôtel de Neuilly sera d'ailleurs une salle de bal, dite salle des coquillages. Salvador Dali y réside lors de ses séjours parisiens. Aujourd'hui, c'est dans ce haut lieu de culture que se déroulent certains cours de l'EMAD, notamment le jardin d'éveil et les ateliers de découverte d'instrument.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

Les élèves de l'EMAD sont tenus d'acquiescer les éléments suivants (selon les disciplines choisies) Bien entendu leur instrument de musique, et partitions mais aussi le matériel demandé pour le cours de formation musicale, ainsi que de quoi noter. Les photocopies ne sont autorisées que si elles comportent les étiquettes S.E.A.M fournies par l'EMAD.